

accuser de vouloir combattre contre des ennemis qui n'existent pas, de relever des blasphèmes qu'aucun écrivain n'oserait proférer sans soulever l'indignation non seulement des catholiques, mais encore celle de nos frères séparés. Qu'on relise alors les lignes échevelées, écrites tout dernièrement par un journal qui cherche à pénétrer dans nos campagnes si foncièrement honnêtes et si profondément chrétiennes. L'auteur, après s'être élevé avec force contre la démonstration du 1er mai dernier, et l'avoir qualifiée " d'innovation malsaine faite pour glorifier le mépris de nos tribunaux civils, " continue en ces termes :

" Il est donc arrivé que MM. Taillon, Desjardins, Nantel, Curran Descaries, Hingston, Demers et Archambault ont préféré bêtement caresser l'ignorance publique plutôt que de l'affronter en l'éclairant ; ils sont venus appuyer une poignée de calotins proclamant qu'il y a en Canada un pouvoir au-dessus de la justice française et du *fair play* britannique.

Nos ramollis viennent d'infuser dans les veines de la *Semaine Religieuse* un stimulant qui la pousse à déclarer que :

Le premier droit de l'Eglise est d'exister dans le monde telle que Jésus-Christ l'a établie avec son autonomie propre, sa hiérarchie, son indépendance absolue de toute puissance séculière.

On paraît oublier à l'archevêché que Jésus-Christ a toujours donné l'exemple de ce qu'il enseignait par ses paroles. Et la *Semaine Religieuse* sait, comme le plus humble fidèle, que Jésus-Christ a comparu devant un juge non seulement séculier, mais un juge idolâtre, qu'il a déclaré que la puissance de Pilate venait d'*en haut*, c'est-à-dire que c'était du ciel même que ce juge avait reçu l'autorité qu'il exerçait sur la personne du Sauveur."

Est-il possible de pousser plus loin le cynisme ? Qui jamais affirma plus audacieusement la supériorité de l'Etat sur l'Eglise ? Penser—et oser l'écrire—qu'ici, en Canada, dans ce pays catholique dont l'étranger ne peut s'empêcher d'admirer et de louer la foi, sur cette terre encore teinte du sang versé par nos martyrs pour la défense et la conservation de nos croyances, " il n'y a pas de pouvoir au-dessus de la justice française et du *fair play* britannique, " c'est chose inouïe dans les annales de notre histoire. Que faites-vous donc des droits de Dieu, Législateur suprême, " de qui seul découle toute autorité (1) ? " Que faites-vous des droits de Jésus-

(1) Non est enim potestas nisi a Deo. (Rom. XII. 1).